

Brèves DE TRIE-CHÂTEAU

Avril 2019 • Numéro 9

www.trie-chateau.fr



Le mois d'avril nous annonce l'arrivée du printemps. Une nouveauté dans notre commune, le Salon du bien-être, nature et bio, se déroulera les 27 et 28 avril dans la salle des fêtes.

Ce sera l'occasion pour les Trie-Châtelains et les communes voisines de découvrir ces nouvelles tendances.

Grâce au dynamisme de notre commune, le groupe Action a confirmé son implantation dans l'ancien Carrefour.

Toutes les démarches ont été faites pour une ouverture en juillet.

Je tiens à remercier les bénévoles pour leur participation à la journée Hauts-de-France propres.

Bonne fête de Pâques et bonne chasse aux œufs aux enfants dans le parc du château.

*Bien à vous
Didier JADIZ*

Opération nettoyage de la nature 70 x 100 litres !

Un grand bravo à la cinquantaine de volontaires qui a rejoint l'équipe municipale ce samedi matin pour nettoyer les abords de notre commune ! Les bénévoles – parmi lesquels de nombreux jeunes – ont rempli environ 70 sacs de 100 litres en l'espace de trois heures. La matinée de nettoyage citoyen s'est terminée par le verre de l'amitié.

Nous avons ainsi renoué avec une ancienne tradition trie-châteline abandonnée depuis trop longtemps. Notre volonté est que cette opération, à l'initiative de la région des Hauts-de-France, devienne désormais pérenne dans notre commune.

Nous avons donc d'ores et déjà pris rendez-vous pour l'année prochaine à la même date. Un grand merci à tous. Nous espérons que le succès de cette opération incitera d'autres Trie-Châtelains à se joindre à nous.



Photos de Dominique Guernut

SOMMAIRE Édito **1** • Hauts-de-France propres **1** • Événements et vie locale **2** • Et aussi **2** • Classe de mer. Les premières Foulées **3** • Cela s'est passé à Trie-Château **4** • Agenda municipal **4**

TRAVAUX

Parking du Forgeron

Le parking du Forgeron avait été détruit lors des travaux de gestion de ruissellement des eaux de source et de pluie. L'entreprise responsable de ces dégâts est intervenue pour remettre en état ce site qui venait par ailleurs d'être agrandi.

▼ Vue du site avant et après.



Salle du Four à pain : mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite

La salle du Four à pain de Villers-sur-Trie connaît actuellement des travaux de mise en conformité qui sont réalisés par l'entreprise SPC. Une rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite est en cours de construction sur le devant de la salle, côté place du village. La baie vitrée sera remplacée par une nouvelle menuiserie adaptée. Cette salle devrait accueillir l'un des deux bureaux de vote de la commune pour les élections européennes du dimanche 26 mai prochain.



ÉCOLE

Classe de mer des CM1/CM2 du L

« Cette année, notre classe s'est rendue à Santec, près de Roscoff dans le Finistère, avec la classe de CM2 de Flavacourt. Nous avons passé une très belle semaine, avec un temps assez clément (beaucoup de vent, mais pas de pluie, et souvent ensoleillé) et un accueil et un encadrement de qualité. Au programme: char à voile, étude du milieu marin (pêche à pied), fabrication de cerfs-volants,



ET AUSSI

Stationnement sauvage

Des voitures stationnent sur les trottoirs de notre commune, alors que ces derniers sont réservés aux piétons!

La sécurité de nos concitoyens étant mise à mal, nous allons être contraints de devoir demander à la gendarmerie de Chaumont-en-Vexin de venir verbaliser les contrevenants. Des places de parking sont matérialisées, parfois à moins de 50 m de ces stationnements inciviques. Il suffit de les utiliser.

Salon bien-être, nature et bio

Samedi 27 avril 2019
10h00 à 19h00

Dimanche 28 avril 2019
10h00 à 18h00

*Salle des Fêtes
Trie-Château*

A L'ÈRE ZEN

**Entrée
Gratuite**

Centre social rural du Vexin Thelle

Le centre social propose de très nombreuses activités destinées à tout public, telles que sorties en famille, formation à l'utilisation d'une tablette, d'un smartphone et accueil pour les vacances. Pour plus d'informations, vous pouvez:

- consulter leur site Internet: centresocialduvexinthelle.info
- les contacter au 03 44 49 01 80,
- vous rendre sur place: 23, rue de la République à Chaumont-en-Vexin.

du lundi 4 au vendredi 8 mars

activité cerfs-volants tractés.

Seul bémol, trop de vent. Mais nos moniteurs de chars à voile et les maîtresses ont remplacé la visite de l'île de Batz par celle du centre Océanopolis, à Brest.

Ce fût, à l'unanimité, notre moment préféré!

Un grand merci à nos parents et à la municipalité de Trie-Château pour ces cinq jours riches en souvenirs. »



ÉVÉNEMENT



La première édition des Foulées de Trie-Château se déroulera

le dimanche 16 juin 2019.

☞ Départs entre 9 h et 10 h

➔ Marche

➔ 5 km

➔ 10 km

➔ Courses jeunes

Informations

www.trie-chateau.fr

desmeliers.laurent@neuf.fr

06 23 45 05 60

Adeorun

Organisée par l'Asac



Vous souhaitez suivre l'actualité de votre commune en temps réel, abonnez-vous

à notre page Facebook:

www.facebook.com/triechateauoise/

Comptes-rendus de conseils municipaux et communication municipale

Les comptes-rendus des conseils municipaux sont disponibles en téléchargement sur notre site Internet dès signature de ces derniers par l'ensemble des présents aux séances.

Auparavant, ils étaient intégrés dans les deux bulletins municipaux annuels. Cela représentait une vingtaine de pages par an avec un tirage de 1000 exemplaires, soit un total de 20000 pages.

Pour les personnes qui ne disposent pas d'un accès Internet, l'intégralité des comptes-rendus est disponible à la mairie aux horaires d'ouverture (6 jours sur 7) conformément à l'article L2121-25 du CGCT.

Fin 2016, la municipalité a fait les choix suivants

pour sa communication:

- un 4 pages imprimé destiné à ses habitants: ce sont les *Brèves* que vous êtes en train de lire. Elles génèrent

une économie annuelle de plus de 3000 € par rapport aux anciens bulletins semestriels;

- la mise en œuvre d'un site Internet créé à partir d'une plateforme dédiée aux municipalités. La mise à jour est faite par deux personnes de notre conseil municipal, ce qui évite de dépendre d'un webmaster. Le tout représente une économie annuelle de plus de 1800 €;
- la création d'une page Facebook suivie par plus de 1200 personnes. Elle est quotidiennement mise à jour par la commission Information pour vous donner une actualité en temps réel, avec un coût zéro.

N'hésitez pas à faire remonter vos remarques par l'un de ces canaux afin que nous puissions améliorer notre communication avec vous.



9/10/16 ET 17 MARS

***Le Bal des crapules* par la troupe du Four à pain**

Ce sont plus de 500 personnes qui sont venues applaudir la troupe menée par Jacques Penicaud au cours de six représentations. Nadège Lefebvre, présidente du conseil départemental de l'Oise a honoré la troupe de sa présence. Rendez-vous à l'automne prochain pour une nouvelle pièce : *Quand on aime on compte pas*. Les premières représentations auront lieu les 19 et 20 octobre ! ❶

VENDREDI 22 MARS

Assemblée générale de l'Asac

L'Association sportive artistique et culturelle de Trie-Château a tenu son assemblée générale ordinaire au cours de laquelle le bureau a été reconduit à l'unanimité des présents.

Cette belle association trie-châtelaine compte actuellement 56 adhérents qui participent aux activités proposées : cours d'anglais, gymnastique, cours de peinture et scrapbooking.

S'y ajoutent deux nouveaux événements organisés cette année :

- le premier, en collaboration avec l'association des Jardins familiaux, sera une exposition de scrapbooking et un troc aux plantes avec animations pour les enfants. Il aura lieu les 4 et 5 mai ;
- le second, Les foulées de Trie-Château menées par Laurent Desmeliers, se déroulera le 16 juin. ❷

JEUDI 28 MARS

Théâtre : *Parole de Fralibs*

La commune de Trie-Château, en collaboration avec la Communauté de communes du Vexin-Thelle, a eu le plaisir d'accueillir une pièce proposée par le théâtre du Beauvaisis : *Paroles de Fralibs*.

Quatre-vingt-dix personnes sont venues assister à la pièce de Philippe Durand qui nous a fait revivre les 1336 jours de lutte des ouvriers de l'usine contre leur employeur Unilever, jusqu'à la création d'une SCOP. ❸

AGENDA MUNICIPAL

AVRIL

22 Chasse aux œufs de Pâques

27/28 Salon bien-être, nature et bio

MAI

4 Troc aux plantes et scrapbooking

08 Commémoration

26 Élections européennes



Jean-Louis Tison en compagnie de son fils et son petit-fils

Jean-Louis Tison nous a quittés

Nous avons appris avec tristesse la disparition de notre ancien maire, Jean-Louis Tison, dans sa 82^e année. Né en 1937, Jean-Louis est arrivé à Trie-Château en 1964 et avait pour profession herbager. Conseiller municipal de 1971 à 1977, premier adjoint de 1977 à 1989, il a été maire de 1989 à 1995. Il a également présidé le comité des Fêtes. Nous transmettons à ses proches nos plus sincères condoléances.

Ont participé à ce numéro : Anne-Marie Bourgeois, Dominique Guernut, Denis Jouette, Geoffrey Leleu et Juliette Messié.

Crédits photos : Daniel Diérick, Dominique Guernut et Geoffrey Leleu